



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Avril 2015 n° 82

Visite de l'écloserie

Vendredi 27 février, les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 de l'école Perrine Dugué ont été accueillis par M. Vaudolon Jean-Claude qui leur a fait visiter l'écloserie de Sainte-Suzanne.

Cette ancienne usine à eau qui alimentait la commune a été transformée en écloserie il y a une quinzaine d'années. M. Vaudolon a expliqué aux élèves comment se passent l'éclosion, l'alimentation et l'entretien de l'écloserie. Ils ont pu, à leur grand plaisir, toucher les truitelles. Ce sont des bénévoles qui s'occupent de l'écloserie.

M. Vaudolon a rappelé que le dimanche 7 juin, se déroulera la fête de la pêche pendant laquelle sera organisé ' aux Chauvinières, un concours de pêche pour les enfants.

Samedi 28 février, quelque 20 000 truitelles élevées à l'écloserie ont été réparties sur le territoire.

Vendredi 6 mars, une quinzaine de volontaires étaient présents pour répartir 350 kg de truites saumonées et de truites fario sur douze points stratégiques, le long des 7 km de l'Erve à la charge de l'association.

Alain Fouqueray, Président de la " Truite Suzannaise " rappelle que les cartes de pêche sont en vente à l'hôtel-restaurant Beauséjour, rue de la Libération, ou à la supérette Vivéco, rue des Coëvrans ou directement sur le site internet www.cartedepeche.fr



Hôtel**
Logis
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr



Les 6 Heures de Sainte-Suzanne

Règlement

ART 1 – Course (en relais par équipes de 4 coureurs) limité à 40 équipes. Course pédestre nature de 6Km à allure libre, ouverte à tous à partir de 13 ans , licenciés ou non. L'heure de départ de la course est fixée à 10 H. Le parcours sera jalonné . Aucun suiveur n'est autorisé motorisé ou VTT. Le coureur s'engage à respecter le parcours balisé qu'il emprunte . Epreuve sur sentiers, chemins et route

ART 2 – Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'1 an à la date de la course, conformément aux lois n°84.610 du 16 Juillet 1984 et n°99.223 du 23 Mars 1999. Les mineurs qui souhaiteraient participer à l'épreuve devront en plus de ces éléments, fournir une autorisation parentale.

ART 3 – Assurance : l'organisateur est couvert par une assurance Responsabilité Civile (loi n°84-610, art37) et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur ; les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ART 4 – Chaque participant devra présenter sa licence ou son certificat médical lors du retrait de son dossard. Les dossards seront à venir retirer à partir du dimanche 28 Juin entre 8h30 et 9h30. Briefing entre 9h30 et 9h45 sur la ligne de départ de l'épreuve.

ART 5 – Un coureur non muni d'un dossard délivré par l'organisateur ne sera pas autorisé à prendre le départ de l'épreuve.

ART 6 – 1 coupe sera remise à l'équipe première au général, une à la meilleure équipe féminine et une à l'équipe la plus jeune. Chacun des dossards remis avant la course devra être rendu à l'organisation à la fin de l'épreuve.

CHAQUE EQUIPE AYANT FRANCHI LA LIGNE D'ARRIVEE PARTICIPERA A LA GRANDE TOMBOLA « Les six heures de Sainte-Suzanne » (1 lot pour chaque équipe).

ART 7 – Un service de sécurité est assuré tout au long du parcours .

ART 8 – La course « 6 heures de Sainte Suzanne » s'inscrit dans le cadre du respect de l'homme avec la nature, que ce soit sur les chemins parcourus ou leurs environnements proches. Tout comportement irrespectueux du participant : jet d'emballages de ravitaillement, piétinement de zones protégées...fera l'objet d'une disqualification immédiate.

ART 9 – Cette journée se déroulera dans le cadre de l'Eco-Citoyenneté. L'organisation se pliera aux règles de tri sélectif, gobelets consignés...Il est demandé aux participants de suivre impérativement ces règles.

ART 10 – La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

ART 11 – Droit à l'image et publication :

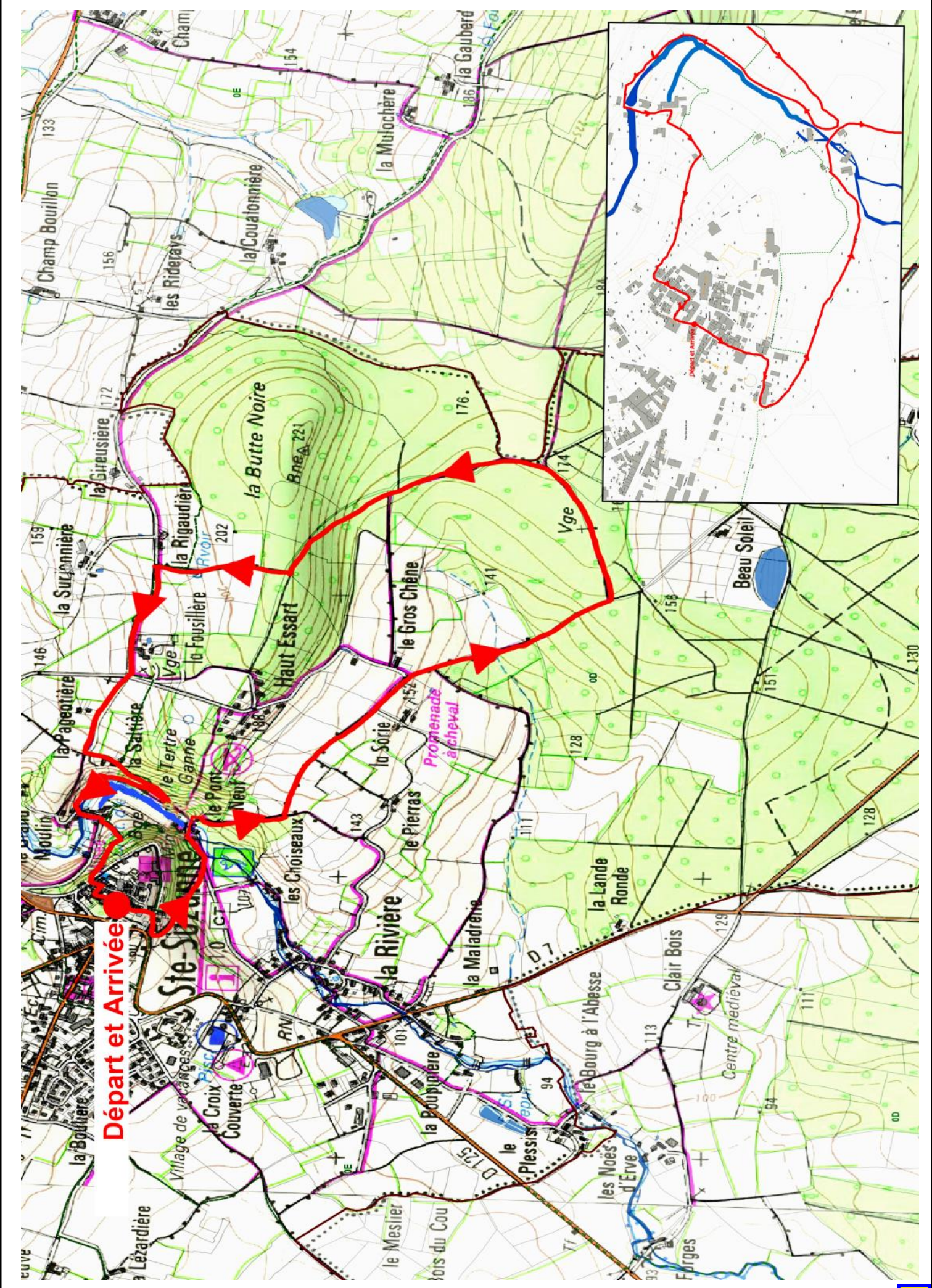
Les participants au concours autorisent l'organisateur à utiliser ses noms, coordonnées et images sans que cette utilisation n'ouvre droit à une quelconque indemnisation ou à un quelconque recours.

Contacts organisation : Jean Max Létard 06 83 63 33 70

Laurette Boucly 07 87 86 33 54

sixheures_sainte-suzanne@orange.fr





Départ et Arrivée

Les enfants de l'école participent à une création artistique: les " guetteurs "

Pascal Trégan a accueilli à la bergerie du château , un groupe de huit enfants de l'école Perrine Dugué. Sur les conseils de Christian Poincheval, plasticien et animateur, les écoliers ont commencé à créer des guirlandes confectionnées à partir de bouteilles en plastique. Ils étaient également accompagnés par Marie-Claire Glassier, Noémie Launay, animatrice des temps d'activités périscolaires, Daniel Vanier, adjoint au maire en charge des écoles. Lors de l'atelier création, Christian Poincheval a expliqué aux enfants à quel point la récupération de ces bouteilles et leur recyclage étaient importants pour l'environnement. Ces guirlandes serviront dans quelques semaines à réaliser des personnages géants, " les Guetteurs " qui seront installés dans la cour du château, en juin. Plusieurs groupes se succéderont tout au long de cette période et contribueront à la réalisation de cette œuvre.

Christian Poincheval intervient dans les écoles et les centres de loisirs qui souhaitent participer à cette opération.

La création artistique " les guetteurs " (ou comment recycler vos bouteilles en plastique en œuvres d'art)

Pascal Trégan, responsable du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, vient de lancer une opération intitulée " les guetteurs ". C'est une opération de création artistique, collective, participative, et éphémère, qui se concrétisera par la réalisation de grands personnages confectionnés par Christian Poincheval, plasticien-animateur , à partir de bouteilles d'eau en plastique.

Depuis quelques jours et jusqu'au 15 juin, les habitants du territoire et les visiteurs qui souhaitent participer à cette opération sont invités à venir déposer dans le bac de récupération, installé dans la cour du château, entre 5000 et 7 000 bouteilles d'eau en plastique, vides, propres, avec ou sans bouchon, écrasées ou non. Pendant la deuxième phase, d'avril à juin, adultes et enfants assembleront des petits modules avec les bouteilles ainsi récupérées dans le cadre d'ateliers créatifs animés par Christian Poincheval.

Dimanche 3 mai, un atelier familial sera organisé au château dans le cadre des " Dimanches en familles ". Des ateliers dédiés aux enfants seront également programmés pendant les vacances scolaires le 14, 16, 21 et 23 avril (sur inscription au 02 43 58 13 00).

En juin, Christian Poincheval créera, à partir des assemblages préalablement réalisés, *Les Guetteurs, personnages géants de 5 à 7 mètres de haut qui seront installés dans la cour du château* pour y monter la garde pendant tout l'été, avant d'être recyclés.

Pascal Trégan tient à préciser: " *Si la mission du CIAP est la valorisation du patrimoine, elle est aussi de sensibiliser tous les publics à l'environnement et à la création artistique. C'est ce que nous cherchons en faisant participer le public qui, nous l'espérons, répondra à cette initiative.*"

An advertisement for Lily Institut. It features a photograph of a woman's hand reaching into a pond with lily pads and flowers. The text includes the name "Lily Institut", the phone number "06.85.68.98.09", the name "Piger Aurélie", the address "14 rue du camp des Anglais 53270 St Suzanne", and the slogan "N'hésitez pas à prendre rendez vous...".

Lily Institut
06.85.68.98.09
Piger Aurélie
14 rue du camp des Anglais
53270 St Suzanne
N'hésitez pas à prendre rendez vous...

An advertisement for "Soirée Bodega". It features a large red hat and a red triangle with the text "Ambiance Au Sud-Ouest de rouge et de blanc vêtus". The text includes "Organisée et animée par : Bodega Suzanne", the date "Samedi 25 Avril 2015", the location "Sainte Suzanne", and contact information: "Soirée sur réservation, 14€ (fonées à volonté)", "Contact : 06 11 47 43 84", and "www.bandasuzanne.fr". There is also a QR code.

Soirée Bodega
Organisée et animée par :
Bodega
Suzanne
Samedi 25 Avril 2015
Sainte Suzanne
Soirée sur réservation,
14€ (fonées à volonté)
Contact : 06 11 47 43 84
www.bandasuzanne.fr

Fête des Fiancés

Mardi 11 août en soirée, Médiéville53 organise pour la première année, au cœur de la Cité médiévale, la fête des fiancés dont la sainte patronne n'est autre que Sainte-Suzanne qui a donné son nom à la ville et qui est fêtée ce jour précis.

Au programme des animations: une bénédiction des fiancés futurs mariés (inscription préalable sur fiances.saintesuzanne@gmail.com), mise en scène d'un mariage décalé, suivi d'un apéritif estival, ouvrant le " **Grand Bal des Célibataires** " avec orchestre ouvert à tous, accompagné de plusieurs offres de restauration payantes.

Tous les célibataires intéressés peuvent se faire connaître sur fiances.saintesuzanne@gmail.com pour réserver leur chapeau et leur boîte à la Conciergerie afin d'échanger des messages et favoriser d'heureuses rencontres.



Auto, habitation, santé
Épargne long terme
Assurances professionnelles

AVIVA

afer

Carol-Marie GOUTELLE N°ORIAS 07009383
Agent général
7, place de la Basilique - 53600 EVRON
02 43 01 92 87
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Chasse aux œufs de Pâques

Comme les années précédentes, les enfants de Sainte-Suzanne ou en vacances à Sainte-Suzanne, sont invités par les membres de Médiéville 53 à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques que l'association organise **le dimanche 5 avril** (jour de Pâques) dans le parc de la Butte verte.

Les enfants pourront se rassembler devant le portail du parc de la Butte verte.

Près de 2 000 œufs vont être dissimulés sur l'ensemble du parc.

À 11 heures précises, les plus jeunes, accompagnés de leurs parents seront conduits vers l'espace qui leur sera réservé. Ce seront ensuite les plus grands qui s'élanceront dans l'autre partie du parc où ils essaieront de dénicher les œufs dissimulés ici ou là dans les touffes d'herbe, dans les buissons, dans le creux d'un mur ou d'un tronc d'arbre...

Rappelons que cette chasse aux œufs de Pâques, organisée par Médiéville 53 est entièrement gratuite.



L'atelier de Dame Nika

Artisan d'Art

Enluminures Médiévales / Calligraphies



Horaires d'ouverture

Avril et Mai 2015

Le mardi

et du Jeudi au Dimanche

14h00 à 18h00

Je reste à votre écoute en dehors de ces horaires

NIKA 02 43 20 87 55

Sentiers de randonnée

Veiller sur nos chemins de randonnée

Nos sentiers de randonnée sont un patrimoine précieux.

Grâce à eux, la nature devient accessible en dehors des voies de circulation. Marcher le long des prairies, au bord de l'Erve, en forêt...

c'est à eux que nous le devons. Ils sont un atout essentiel pour le tourisme, visiteurs d'un jour ou vacanciers en plus long séjour.

Nos chemins sont un patrimoine discret. Ils sont là sans se faire remarquer, au risque d'être oubliés... Et pourtant, ils subissent les assauts du temps. Intempéries, végétation plus ou moins contrôlée rendent leur accès pas toujours agréable, parfois difficile quand ce n'est pas tout à fait impossible... La crise économique que nous subissons s'en mêle elle aussi. Les restrictions budgétaires ne permettent plus de consacrer le temps salarié nécessaire à leur complet entretien.

Faut-il abonner nos chemins à leur triste sort ? Non bien sûr !

C'est ainsi qu'une expérience est lancée : inviter des personnes bénévoles à veiller sur les chemins. Des petites équipes de quelques personnes pourraient parrainer un ou plusieurs chemins (éventuellement de leur choix) et assurer leur entretien courant, sous la responsabilité du technicien local de la 3C.

C'est donc un appel au volontariat qui est lancé ici.

Nous espérons rassembler de nombreux volontaires ayant à cœur la sauvegarde de ce patrimoine irremplaçable pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Votre réponse est à faire connaître en mairie en indiquant toutes coordonnées utiles pour être contacté. Plus d'informations seront données au cours d'une rencontre réunissant les volontaires qui se feront connaître.

Les chemins de randonnée vous remercient à l'avance.

Ginette Bouat

Communiqué du Secours Populaire

Le Secours Populaire recherche des familles **bénévoles** pour accueillir des enfants des Yvelines pendant les vacances d'été, afin de les sortir de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments, et de leur permettre d'enregistrer des souvenirs.

Ces séjours ont lieu du 17 Juillet au 31 Juillet 2015 et du 31 Juillet au 14 Août 2015.

Pour tous renseignements :

tel 02/43/56/41/89

contact@spf53.org

Adresse : 9/11 Rue Achille Bienvenu 53000 LAVAL



ACCUEIL DE VACANCES

« POUR QUE L'ETE
N'OUBLIE PERSONNE... »

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

**RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL
POUR DES SÉJOURS D'ENFANTS DE 5 À 10 ANS**

**Du Vendredi 17 Juillet 2015
Au Vendredi 31 Juillet 2015** **OU** **Du Vendredi 31 Juillet 2015
Au Vendredi 14 Août 2015**

☎ 02.43.56.41.89 Pour tous renseignements Internet contact@spf53.org

Secours Populaire Français—9/11 rue Achille Bienvenu Laval

Le 3 mai 2015 à 16 heures
salle socioculturelle Sainte Suzanne 53

CONFERENCE – CONCERT
« Le trombone »



Jean-Christophe Bergeon
Jean-Michel Foucault

renseignements et réservations 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77

prix des places : 10€, 7€, 5€

Association loi 1901 « Musiques pour Tous » la Ilaudière 53270 Sainte Suzanne

licence n°2-1013475, n°3-1013476

Après son 1er concert 2015 consacré à la musique klezmer, l'association « Musiques pour tous » aborde le 3 mai à 16h, salle socioculturelle Maxime-Létard à Sainte-Suzanne un aspect peu connu de la musique, celui d'un instrument qui, a priori, n'est utilisé qu'en formation d'orchestre classique ou jazz: **le trombone**.

Cependant, deux musiciens experts, complices et virtuoses, proposent de nous révéler toute une palette d'utilisation insoupçonnée et surprenante de cet instrument.

Jean Christophe Bergeon et Jean Michel Foucault, directeur de conservatoire et professeur, nous convient à un concert conférence d'environ une heure sur ce sujet dans un tour d'horizon historique et musical.

Nul doute que, lorsque vous quitterez la salle, vous serez incollables sur les effets et les sons inouïs que cet instrument peut produire ainsi que la technique qu'il faut connaître pour les obtenir.

Que les personnes qui redoutent la puissance sonore de cet instrument soient rassurées, nos artistes savent parfaitement l'adapter à l'environnement !

Toutes les oreilles seront charmées et ... préservées !

Jean Foison

N'hésitez pas à réserver vos places (10€,7€,5€) au 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77

17 mai 2015 : hommage à Jean Déré, figure suzannaise,
Prix de Rome de musique 1919

Le tome I de « Sainte-Suzanne au XX^e siècle », pages 100-101, a présenté ce grand musicien, habitant le manoir des Granges, décédé à La Fousillère (Notre-Dame Saint-Jean) en 1970 et inhumé à Sainte-Suzanne.

Compositeur de la « Grande Guerre », Jean Déré a côtoyé les violoncellistes de son temps : Maurice Maréchal, Pablo Casals, Paul Bazelaire qui ont assisté à la création de ses œuvres. Il a été contemporain de Claude Debussy et Léon Boellmann. Son œuvre a été honorée par le grand prix de Rome de musique en 1919.

Pour honorer sa mémoire et faire valoir son talent, une équipe de passionnés, dont Jeanne Carconne, nièce de Jean Déré, son cousin Guy Métivier, ainsi qu'une équipe de bénévoles en particulier Frédéric Borsarello, Jean Foison président de « Musiques pour tous », et Jean-Claude Dorizon, organisent en sa mémoire, le **dimanche 17 mai 2015 à la salle Maxime-Létard**, une journée souvenir comprenant :

- une **exposition** de ses manuscrits,
- une **conférence** faite par la professeur *Christiane Lagny Detrez*,
- un **concert** avec des œuvres inédites de Jean Déré, et d'autres oeuvres interprétées par les membres du *Trio S. Thalberg* : Gérard Torgomian violon, Frédéric Borsarello violoncelle et Antoine Didry Demarle piano, tous diplômés du CNSM de Paris et de prix internationaux,
- enfin une présentation du **violoncelle de guerre de Maurice Maréchal** (copie du violoncelle de la guerre fabriqué dans les tranchées pendant la guerre 1914-1918, surnom : « *le Poilu* » conservé au musée du Conservatoire de musique de Paris), avec illustration sonore sur ce violoncelle par Frédéric Borsarello.

Cette manifestation exceptionnelle, en hommage à un grand musicien suzannais, a reçu le label national et le parrainage de la *Mission du centenaire 14-18*.

Association « Musiques pour tous »
propose un

Concert - Conférence

Eclats de musique dans un temps de guerre

(centenaire de la guerre 14-18, hommage à Jean Déré, prix de Rome 1919, qui vécut à Sainte Suzanne)

Dimanche 17 mai 2015
à Sainte Suzanne

Salle Socioculturelle

Avec exposition

Conférence à 15h

Christiane Lagny Detrez

Concert à 16h30

Trio THALBERG

Violon : G. TORGOMIAN

Violoncelle : F. BORSARELLO

Piano : A. DIDRY-DEMARLE

Interprétation des oeuvres de :

Debussy, Boulanger, Déré, D'Indy

Entrée : 12 euros



Illustration réalisée bénévolement par Jean-Louis Coubaud - Licence n°2-1013476



Vers une commune nouvelle?

Tandis que disparaissait le 29 mars le canton de Sainte-Suzanne, pour laisser la place au nouveau canton de Meslay-du-Maine, la proposition de loi améliorant le régime des communes nouvelles était définitivement adoptée le 4 mars 2015 par un large consensus au Parlement.

L'aboutissement de ce texte est une légitime reconnaissance de la commune, institution préférée des citoyens et creuset de l'intégration républicaine. Il réaffirme, en effet, son rôle essentiel de **proximité au service des habitants** et comme lieu d'exercice de la Démocratie. Il offre ainsi de nouvelles perspectives de libre **réorganisation** dans un contexte budgétaire particulièrement contraint et de mutation de notre organisation territoriale (Communautés de communes, Conseil départemental...).

La commune nouvelle est une réponse adéquate pour les communes qui souhaitent se regrouper, **sur une base volontaire**, afin d'unir leurs forces, renforcer leurs moyens, mutualiser leurs compétences et leurs ressources pour améliorer leur capacité d'action mais aussi leur représentation auprès des autres collectivités et de l'État.

Cette loi propose un **statut de commune nouvelle** plus souple, mieux adapté à leur spécificité et au **respect de l'identité des communes fondatrices**. Les élus pourront déterminer eux-mêmes la gouvernance et l'organisation qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de la commune nouvelle, la place des communes fondatrices ainsi que le rôle des maires délégués garants de la cohésion communale. Ce nouveau statut est accompagné de dispositions financières très intéressantes pour les communes nouvelles qui se créeront **avant le 1er janvier 2016**, d'où l'intérêt d'engager ou de poursuivre le plus rapidement possible la réflexion.

Dans ce cadre, la Communauté de communes a organisé deux séminaires, l'un en février à Vaiges, l'autre en mars à Sainte-Suzanne, réunissant les maires et le Bureau de la 3C, et animé par Vincent Aubelle, consultant spécialiste des nouveaux statuts des Collectivités territoriales. JP. Morteveille et D. Vannier y ont participé.

La plupart des communes des Coëvrons envisagent donc de se regrouper par 2, 3 ou 4 pour former des **communes nouvelles**, et dans un premier temps d'en évaluer la faisabilité au moyen d'une étude fiscale réalisée par le consultant. Deux communes ont émis le souhait d'élaborer cette étude avec Sainte-Suzanne : Chammes et Torcé-Viviers-en-Charnie. L'ensemble composerait une Commune nouvelle de plus de 2000 habitants, chacune des trois communes gardant son nom, son maire délégué et l'intégralité des Conseillers municipaux jusqu'aux élections municipales de 2020.

Il ne s'agit nullement de fusion, ni d'absorption des unes par les autres, mais bien d'une association de moyens qui permettrait de conserver et même d'augmenter les dotations que l'État nous verse chaque année.

Parallèlement toutes les communes vont continuer à travailler sur la **mutualisation des services** (ex. : la paie, les logiciels comptables etc...), à commencer par l'exercice du **droit des sols** (permis de construire) qui sont désormais instruits par la Communauté de communes à Évron, et non plus par la direction des territoires de Laval (ancienne DDE).

Bien entendu la *"Voix du conseil"* vous tiendra informés de la suite de ces travaux d'études.

Bienvenue à Perrine Pigeon

Perrine Pigeon prend la direction des affaires touristiques, culturelles et patrimoniales de la Communauté de communes. Son bureau est au manoir de la Butte-verte à Sainte-Suzanne.

(extrait du journal Ouest-France du 17 mars 2015) :

Perrine Pigeon, nouvelle directrice des affaires touristiques, patrimoniales et culturelles à la communauté de communes.



Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 32 ans et j'ai passé mon enfance dans le Morbihan, puis à l'étranger et dans le sud-ouest, où est actuellement une partie de ma famille. Je suis titulaire de la carte de guide conférencière et d'un master 2 professionnel médiation et ingénierie touristique et culturelle des territoires. J'ai passé quinze années de ma vie à l'étranger. Pendant sept ans, en Mongolie, j'ai travaillé pour une agence de voyage mongole et son pendant associatif local de développement durable. J'ai également passé deux ans en Guyane en qualité de guide nature puis coordinatrice d'enquête. Je parle l'anglais, l'allemand et bien sûr le mongol. Je suis une passionnée d'histoire, d'histoire de l'art et de littérature.

Après tous ces voyages et ces séjours à l'étranger, pourquoi avoir fait le choix de la sédentarité ?

J'ai ressenti le besoin de me rapprocher de ma famille et de mes amis, j'avais donc besoin d'une plus grande stabilité. C'est un nouveau départ, de nouvelles expériences enthousiasmantes à conduire. Je me retrouve dans un milieu rural que j'ai toujours apprécié et sur un territoire où sont concentrées des richesses culturelles et patrimoniales exceptionnelles.

Quelle est la mission qui vous a été confiée ?

Ma mission sera d'assurer le développement touristique, patrimonial et culturel au sein du territoire de la Communauté de communes des Coëvrons, en étroite collaboration avec les acteurs locaux. Il s'agira de promouvoir l'activité touristique du territoire dans son ensemble mais aussi pour les parties patrimoine et culture nouvellement rattachées à mon poste. Gérer le Grand-moulin et le musée de l'Auditoire de la commune, préparer l'ouverture du musée de l'*Espace nature et préhistoire de Saulges*, qui devrait être opérationnel en 2017, participer à l'élaboration d'un projet de création d'un musée d'art religieux à Évron. Le tout en transversalité avec le pôle culturel, son conservatoire, sa saison et son réseau lecture impliqué depuis longtemps dans des actions de qualité.

NB : Perrine Pigeon a remplacé Angélique Grolleau, nommée directrice de l'office de tourisme de Sillé-le-Guillaume.

Ouverture de la pêche "à la truite"



Les pêcheurs attendaient avec impatience ce jour fatidique: samedi 14 mars - jour de l'ouverture de la pêche en rivière de première catégorie.

Nombreux ont été ceux qui se sont rendus sur les rives de l'Erve afin d'y trouver l'endroit idéal pour sortir de l'eau le poisson tant espéré. Certains, assez chanceux, ont eu la joie de remplir " leur musette " . D'autres, beaucoup moins chanceux, ont dû rentrer " bredouille " .

Notre ami "Fernand" , malgré le poids des ans, n'a pas hésité à franchir les " échaliers" pourtant bien hauts et est rentré, satisfait d'avoir sorti de l'eau une belle truite fario "*un peu trop grosse*" selon ses goûts.

ERVE Association des Riverains de l'Erve

À la suite des élections municipales de mars 2014, de nouveaux délégués siègent au syndicat de bassin de l'Erve. Ils ont stoppé tous les chantiers étudiés qui devaient être réalisés d'ici 2017.

Or, les propriétaires publics ou privés pourront être amenés à payer des amendes, pour non respect de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Et en particulier en ce qui concerne la préservation et la restauration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Alain Bariller et Vincent Houllière, Conseillers municipaux , propriétaires de moulins sur l'Erve sont à l'origine de cette mobilisation. Le samedi 21 février dernier, ils ont réuni une vingtaine de

personnes représentant des riverains, des associations et des communes dépendant du syndicat du bassin de l'Erve.

À l'issue de cette réunion, il a été décidé de créer une association dénommée ERVE. (Ensemble des Riverains pour la Valorisation de l'Erve)

À court terme, il s'agit de faire un lobbying actif auprès des pouvoirs publics: Préfecture, Agence de l'eau, Conseil général, Syndicat de bassin, Communes. Il sera demandé que les chantiers déjà prévus soient menés rapidement à leur terme.

À moyen terme, l'objectif est d'accélérer la réalisation des projets qui ont déjà été étudiés, soutenir des nouveaux projets qui s'avèreraient nécessaires, et ainsi satisfaire aux obligations de la loi. En cas de blocage, il serait envisagé de créer un syndicat de riverains pour porter lesdits projets.

Un Conseil d'administration provisoire a été créé avec pour mission de rédiger les statuts de l'association qui seront remis aux adhérents lors d'une assemblée générale. En parallèle, l'association prendra rendez-vous avec la Présidente du syndicat de bassin et le Préfet de la Mayenne.

Lors de sa séance du vendredi 13 avril, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à cette association et a désigné Philippe Lefeuvre pour y représenter la commune .

Les personnes et (ou) les associations riveraines désireuses de rejoindre l'association ERVE peuvent prendre contact par mail:

erve.saintesuzanne@gmail.com



Adieu Alain Gorette



Alain Gorette, ancien hôtelier-restaurateur de l'hôtel de la gare à Évron pendant trente-cinq ans, est décédé dimanche 22 février, à l'âge de 73 ans. Né à Housseras (Vosges), son père vétérinaire était venu s'installer dans la commune, en 1945.

Alain Gorette a fréquenté l'école locale Saint-Joseph, puis le lycée Saint-Michel à Château-Gontier. Il a poursuivi ses études à l'école hôtelière Jean-Drouant, à Paris. Une fois diplômé, il est parti faire ses armes à travers le monde: à l'hôtel de Paris à Laval, à l'hôtel de France à Sarlat (Dordogne). Il a travaillé pour la marine marchande, sur les lignes Marseille/Hong-Kong et sur celles d'Amérique du sud. Il a participé à un raid en 2 CV, en Côte d'Ivoire. Il a fait un passage remarqué en Grande-Bretagne en tant que chef-cuisinier, auprès de la Duchesse de Bedford, à Woburn Abbey.

Après son service militaire à la Lande d'Ouée (Ille-et-Vilaine), comme chef de cuisine au mess des officiers, il rentre à Évron. Il épouse Monique, alors coiffeuse au salon Favrot. Leur fille Agnès, aujourd'hui mère de trois enfants, naît. Le couple s'installe comme hôteliers-restaurateurs, en 1965. Il reprend la succession d'Hubert Talec, à l'hôtel de la gare, jusqu'en 2000. Monique et Alain Gorette s'installent pour leur retraite au Moulin du Pont-Neuf, à Sainte-Suzanne, dont il restaure la roue.

Avec l'association " *les logis de France* " alors présidée par Jean Étienne, Alain Gorette a, durant toute sa carrière, collaboré à la promotion de la profession aux côtés des hôteliers-restaurateurs, à l'initiative du groupement *Hostellerie Gourmande*, en Coëvrons.

Alain Gorette prend aussi une part active aux manifestations organisées par le pôle touristique des Coëvrons, en Grande-Bretagne, aux Pays Bas et en Belgique. Il s'investit dans les marchés à l'ancienne et dans toutes les manifestations émanant du Comité départemental du tourisme de la Mayenne, dirigé par Gilles Allard, à l'époque. Il est un des membres fondateurs de la " *Confrérie des Chevaliers de l'entrecôte d'Erve-et-Vègre* " .

(Ouest-France du 26.02.2015)

Chacun à Sainte-Suzanne s'est senti personnellement atteint par la disparition de ce personnage si attachant. Sa gentillesse, son humour, sa simplicité étaient appréciés par tous. Personne n'oubliera son personnage de meunier, avec Monique en lavandière, lors de la Fête des Lavoirs d'août 2010 et le salut amical, l'attention apportée à chacun lorsqu'on passait par le Pont-Neuf. Nous adressons à Monique Gorette et à leur fille Agnès nos condoléances sincères et toute notre sympathie.





Un touriste inattendu

Avec les beaux jours, la saison touristique dans notre cité vient de reprendre.

Alors que les visiteurs commencent à investir les rues de notre village et les sentiers du quartier de la Rivière, l'un d'entre eux, en solitaire, a été pris en flagrant délit de traverser la route en dehors des passages réservés aux piétons.

Merci à Jean-Luc de nous avoir transmis ce document très inattendu.

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES
ZI des Nochetières
53600 EVRON

02.43.01.36.74.



Venez découvrir toutes nos occasions,
et les véhicules neufs



Amicale des Sapeurs pompiers



Le bureau de l'amicale(de gauche à droite):

Pascal Guerveno, Henri Pommier, Morgane Lerochereuil, Mickaël Horeau, Didier Pannier, Thomas Breux, Sandrine Vicaigne, Grégory Dubois, Jean-François Morin

Absents sur la photo: Marcel Davoust, Sarah Gautier, Jean-Michel Harnois, Christelle Janin.

Le président Jean-François Morin nous informe qu'une journée « porte ouverte » sera organisée au centre de secours de Sainte-Suzanne le 25 avril à partir de 9h .

Document dont l'auteur est Madame Christiane Ligot (Maire de Sainte-Suzanne de mars 1983 à juin 1997)

Participant à Paris au Congrès des Maires de France en octobre 1984, Michel Giraud, Président de l'Association des Maires de France, fêta avec tous ses collègues, le centenaire de " la loi sur les communes de 1884 " : expositions, discours commémoraient cet événement important.

Revenue à Sainte-Suzanne et m'apercevant que notre Mairie portait en médaillon cette date, j'envisageai alors de fêter son centenaire. Une petite cérémonie souvenir rappellerait cent ans de vie communale autour de la Mairie, avec une exposition rétrospective des activités d'antan et d'aujourd'hui. La date du 18 mai fut arrêtée par les Présidents d'Associations favorables à ce projet. Monsieur et Madame Houllière-Lépine, Monsieur Roland Morteveille mettent à notre disposition une collection importante d'anciennes cartes postales dont certaines sont agrandies par l'Association " Caméléon " ; les " Amis de Sainte-Suzanne " nous prêtent aussi certaines de leurs reproductions; enfin, chacun se met à chercher dans les archives communales, paroissiales, les documents intéressants: Monsieur Louis Morteveille à partir de ces recherches faites pour son livre " Sainte-Suzanne au XIXème siècle rédige le texte avec détails et précisions sur la construction de la mairie 1883-1885 et la vie communale au début du XXème siècle.

Qu'ils en soient tous ici très chaleureusement remerciés. Je ne parlerai pas de la vie actuelle; chacun la vit quotidiennement dans les joies, les peines, subissant les difficultés de la récession. Mais j'aimerais rendre hommage aux Conseillers municipaux, Maires qui depuis cent ans ont dirigé notre commune, lui apportant les premières commodités après la guerre de 1914-1918 où tant des nôtres sont morts pour la France:

- L'électricité en 1927 dans les maisons importantes,
- Le goudronnage des chemins principaux en 1930, l'eau dans la ville en 1933-1934.

Puis à nouveau la guerre de 1939-1945 et ses morts civils et militaires.

- La cessation de la carrière du Tertre Ganne en 1946,
- L'arrêt des derniers moulins " les Noës, la Rivière " entre 1955-1960, Fermeture de la Briqueterie en 1966.

La vie économique et commerciale s'effondre peu à peu mais depuis trente ans sous l'impulsion, le dynamisme, la volonté des derniers Conseils municipaux, certains grands travaux sont entrepris:

- Construction d'une nouvelle gendarmerie,
- Rénovation de la poste,
- Rénovation de la voûte de l'église,
- Création du VVF avec la piscine,
- Création de lotissements,
- Goudronnage de tous les chemins communaux,
- Construction du Centre de secours, son agrandissement avec l'aide du SIVM,
- Construction du logement-foyer,
- Rénovation de l'hospice,
- Construction de la salle des fêtes,
- Acquisition du château,
- Rénovation intérieure de la Mairie,

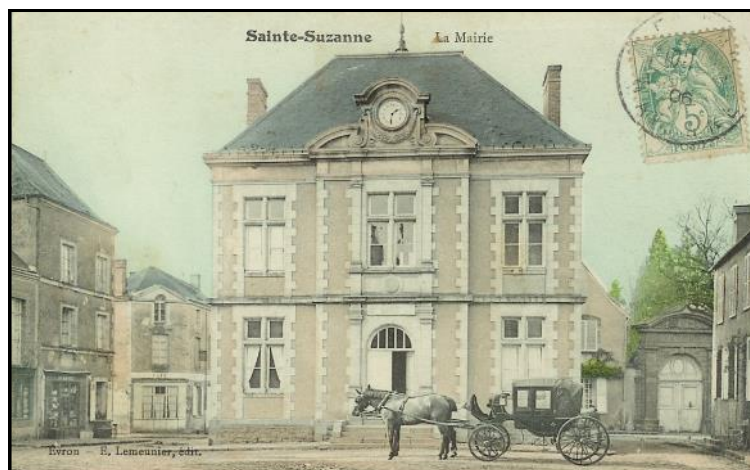
Aménagement du terrain des sports avec agrandissement des vestiaires du camping, de l'école publique avec 3 classes neuves.

Mais arrêtons nous là et soufflons un peu, tout en saluant et remerciant les Maires présents qui ont ainsi œuvré pour que vive Sainte-Suzanne:

- Monsieur Joseph Létard,
- Monsieur Roger Lépine,
- Monsieur Louis Morteveille,
- Monsieur André Davoust,
- Monsieur Paul Dézélé.

La cloche qui domine le toit de la mairie porte l'inscription

« L'oreille est attentive à ma voix claire et nette , en dépit des bourdons qui m'appellent clochette ».



1884 - 1885 - Construction de la Mairie de Sainte-Suzanne



Les grands projets doivent mûrir longuement avant de se concrétiser.

Ce fut ainsi dès le 8 septembre 1861 que le Conseil municipal de Sainte-Suzanne fut saisi d'une pétition éloquentة et passionnée des habitants " de la Haute Ville " c'est-à-dire des vieux quartiers demandant, " en vue de l'embellissement de la Cité " , que l'ancienne halle fut démolie.

On faisait remarquer, pour justifier cette demande " qu'il n'existait plus de marché aux grains, que la halle n'était plus fréquentée que par de rares marchands les jours de foires, que ces marchands trouveraient facilement place ailleurs, et qu'enfin, l'état de vétusté de ce bâtiment était tel que les dépenses entraînées pour son entretien dépasseraient sous peu les revenus que la commune pourrait tirer notamment des droits de place les jours de marché.

Après avoir rappelé que les communes les plus grandes comme les plus petites, faisaient alors des efforts considérables pour leur embellissement, la pétition concluait d'une façon pressante: "**Entrez hardiment, Messieurs les Conseillers, dans cette voie! Ajoutez aux souvenirs encore vivants du passé, l'éclat du présent, et vous aurez bien mérité de vos concitoyens!**" .

Le Conseil municipal ne pouvait rester insensible à une telle éloquence. Aussi émit-il rapidement un avis favorable de principe, reconnaissant que la démolition de la halle qui obstruait largement l'espace compris

entre la mairie et l'église, donnerait une jolie petite place et " mettrait en perspective l'église que l'on ne pouvait voir que d'une distance très rapprochée " .

Cependant, on s'aperçut alors que la mairie elle-même avait bien besoin d'être agrandie et modernisée car il fallait y installer une salle pour les audiences du juge de paix cantonal qui avait alors à connaître de beaucoup d'affaires: tutelles d'enfants, procès verbaux, litiges divers et nombreux.

On prit donc le soin de se hâter longuement.

C'est ainsi que plus de 20 ans passèrent avant que Monsieur Dodier, Maire délégué depuis le 19 février 1881, et confirmé dans ses fonctions par ses collègues le 30 avril 1882, exposât à ceux-ci dans la séance du 20 novembre suivant "**que la construction d'une salle de justice de paix, au premier étage de la mairie, entraînerait forcément la démolition des halles, dont l'emplacement servirait à l'agrandissement de la place**" .

Se rangeant à l'avis de son maire, le Conseil décida alors que, " vu l'état de vétusté des halles, celles-ci seraient démolies " .

Cependant, soucieux d'économiser les deniers de la commune, le Conseil ajoute que les matériaux à provenir de cette démolition seraient employés à la construction de la justice de paix, les matériaux non utilisés étant vendus au profit de la commune.

Partagez vos vacances Devenez Famille de Vacances

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 14 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous : ☎ 02 43 56 40 10

✉ mayenne@secours-catholique.org 📮 Secours Catholique, 6 rue du Docteur Ferron, 53000 LAVAL

A bientôt ! L'équipe AFV

VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ DIMANCHE 12 AVRIL ((SANS RÉSERVATION))
rdv 14h45 DEVANT LA MAIRIE Tarif 3€ enfants 2€

Guides Bénévoles

Les Amis de Sainte-Suzanne animent les visites guidées de la Cité et du Camp de Beugy aussi bien que les promenades des moulins.

Afin d'assurer ces visites, nous avons toujours besoin de guides bénévoles.

Si vous avez envie de rencontrer des visiteurs à Sainte-Suzanne et de leur faire connaître la beauté, l'histoire et les secrets de la ville et de ses alentours, les Amis de Sainte-Suzanne voudraient bien vous accueillir et vous donner la formation nécessaire pour devenir guide.

Nous faisons appel surtout aux jeunes, mais des bénévoles de tout âge seront les bienvenus.

Si l'idée vous tente, pour d'autres renseignements, nous vous invitons à contacter Bob Marshall au 02 43 26 25 73.



Bob Marshall Président Association des Amis de Sainte-Suzanne

« PÉCHÉ DE GOURMANDISE »
LE BISTROT
1bis, Place Hubert II De Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE
Tél : 02 43 58 63 68 ou 06 25 45 66 39
mail : peche-de-gourmandise@live.fr

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Ouverture saison 2015 Samedi 21 Mars

Basse saison : pour le déjeuner à partir de 12h
pour le dîner à partir de 19h
jusqu'à 21 heures avec réservation conseillée en semaine
sinon fermeture à 20h30

A partir de AVRIL
ouvert du 01 avril au 30 Avril du mercredi midi au dimanche soir
(fermé le mercredi soir et jeudi soir)
ouvert le lundi de Pâques

A partir de MAI
ouvert du 1er mai au 30 Juin tous les jours (fermé le lundi)
ouvert le lundi de pentecôte

Du 1er JUILLET au 31 AOÛT
tous les jours (sauf le lundi et mardi soir)
réservation conseillée en pleine saison.

Haute saison : Pour le déjeuner, à partir de 12h00
pour le dîner à partir de 19h jusqu'à 21h30

A partir de SEPTEMBRE
ouvert du 1er septembre au 30 septembre
du mardi midi au dimanche soir (fermé le mercredi et jeudi soir)

à partir du 1er Octobre jusqu'au 20 Décembre
ouvert le samedi et dimanche. Ouvert à la TOUSSAINT



Ouverture saison 2015

A partir de AVRIL
ouvert du 01 avril au 30 Avril du mercredi au dimanche
de 11h à 12h et de 14h30 à 18h30
(fermé le lundi et mardi)
ouvert le lundi de Pâques

A partir de MAI
ouvert du 1er mai au 30 Juin de 11h à 12h et de 14h30 à 18h30
tous les jours
(fermé le lundi)
ouvert le lundi de pentecôte

Du 1er JUILLET au 31 AOÛT
tous les jours
10h à 19h

A partir de SEPTEMBRE
ouvert du 1er septembre au 30 septembre
tous les jours de 11h à 12h et de 14h30 à 18h30
(fermé le lundi)
à partir du 1er Octobre jusqu'au 2 Décembre
ouvert le samedi et dimanche. Ouvert à la TOUSSAINT

« PÉCHÉ DE GOURMANDISE »
LE BISTROT
1bis, Place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39



Stren 530 885 342 000 10

CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture

du 1er février au 30 juin: 9h45 - 12h30 / 13h30 - 17h15

(sauf les week-end et jours fériés de mai, juin et septembre: 10h - 13h / 14h - 19h)

Gratuit le premier dimanche du mois.

Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@cg53.fr

www.chateaudesaintesuzanne.fr

Animations CIAP - Avril 2015

Dimanche 5 avril - de 14h à 17h - cour de la forteresse - Chasse au trésor: " Sur la trace des templiers" - Durée: 1h30 - Tarif: 5€
De retour de croisade, un chevalier de l'Ordre des templiers aurait dissimulé un fabuleux trésor dans la cour de la forteresse. Aujourd'hui encore, au début du 21ème siècle, l'emplacement de ce fameux trésor n'a toujours pas été identifié. Heureusement un Templier en costume vous attend pour vous aider à déchiffrer les nombreuses énigmes disposées sur le parcours qui mène peut-être à la cache...

Dimanche 12 avril - 15h - "le CIAP dans tous les sens" visite multi-sensorielle durée 1h15 - entrée du CIAP + 2€

L'histoire et le patrimoine de la Mayenne se découvrent agréablement grâce aux commentaires apportés par un médiateur. Elles peuvent également se révéler en sollicitant ses propres sensations physiques. C'est dans ce but qu'un parcours multi-sensoriel a été spécialement imaginé pour identifier sous ses mains la forme de céramiques anciennes, écouter puis reconnaître le cri des animaux, toucher et manipuler des maquettes d'architecture...

Mardi 14 avril

11h - " Un jardin au château " (jeune public 5/7 ans) 14h - " les guetteurs " (jeune public 8/12 ans)

Jeudi 16 avril

11h - " Un jardin au château " (jeune public 5/7 ans) 14h - " les guetteurs " (jeune public 8/12 ans)

Dimanche 19 avril

15h: " Visite commentée de la forteresse

Mardi 21 avril:

11h - " Un jardin au château " (jeune public 5/7 ans) -14h - " les guetteurs " (jeune public 8/12ans)

Jeudi 23 avril:

11h - " Un jardin au château " (jeune public 5/7 ans) - 14h - " les guetteurs " (jeune public 8/12 ans)

Dimanche 26 avril:

de 14 à 17h - " Jeux au château " - (jeu labyrinthe maquette)

Vendredi 1er mai

15h: " Visite commentée de la forteresse

Dimanche 3 mai:

" les guetteurs " (œuvre collective)

Un jardin au château - durée 1h30 - 2€ (sur réservation)

À l'initiative d'aménagement de jardins d'inspiration médiévale, Nelly Dorizon et Judith Davis interviendront successivement sur le site du château de Sainte-Suzanne au cours de quatre séances d'animation. Sous leur conduite, les enfants réaliseront des carrés bordés de baguettes de châtaignier. Ils disposeront ensuite en terre les essences végétales correspondant à la thématique donnée à chaque carré (plantes médicinales, aromates...

Les Guetteurs - durée 2h - 5€ (sur réservation)

Christian Poincheval mène depuis de longues années des projets de création artistique qui associent avec réussite la population locale. Grâce aux bouteilles en plastique collectées dans un bac disposé dans la cour, les enfants s'approprient, manipulent, assemblent ce matériau en suivant les conseils de l'artiste. Les assemblages ainsi réalisés seront utilisés par le plasticien pour confectionner les « guetteurs », hautes silhouettes qui assureront la garde du château pendant l'été.

Jeux au château - Cour de la forteresse - gratuit

Jeux de plateau sur les monuments de la Mayenne ou sur la forteresse de Sainte-Suzanne, labyrinthe géant tracé au sol, jeu du moulin réalisé à partir d'éléments prélevés dans la nature, reconstitution de maquettes de châteaux-forts grâce à des modules d'architecture... En autonomie ou accompagné par un médiateur, multipliez les expériences ludiques et venez participer à la création d'un jeu grandeur nature...

Yann et Nathalie

*Le rendez-vous des senteurs
des cosmétiques et de la déco*

Senteurs et Charme d'Antan

5, rue Henri IV

53270 SAINTE-SUZANNE

Tél : 06.98.99.65.12



L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725
3, place des charrières
53270 SAINTE-SUZANNE

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

NOUVEAU !!!

PRÈS DE CHEZ VOUS...

ADP'elec

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHET
53270 SAINTE-SUZANNE
☎ 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

Les Animations d'Avril - Mai (suite)

Samedi 4 avril

ouverture du musée de l'auditoire " *Communauté de communes des Coëvrons* "
ouverture du Grand-Moulin - " *Communauté de communes des Coëvrons* "

Dimanche 5 avril (Pâques)

11h: parc de la Butte Verte - **chasse aux œufs de Pâques** - " *Médiéville53* "
14h15: musée de l'auditoire - départ de la **promenade des moulins** - " *Association des Amis de Sainte-Suzanne* "

Mercredi 8 avril

14h: Salle des fêtes de Torcé- Viviers en Charnie- **Les Cantonales** (Concert annuel des chorales du canton)
Randonnée pédestre à La Bazouge-de-Chemeré - 9 km - (Rendez-vous à 14h - Place de l'église de La Bazouge-de-Chemeré) - « *FT Suzannais* »

Petite randonnée: La Bazouge-de-Chemeré (circuit réduit) - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Sainte-Suzanne (Camping)

Jeudi 9 avril

De 12h50 à 13h10: Place Ambroise-de-Loré - passage de la course cycliste "**Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire**"

Dimanche 12 avril

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « *Association des Amis de Sainte-Suzanne* »

Dimanche 19 avril

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de printemps " de l'harmonie - accès libre** - " *Harmonie-banda* "

Mercredi 22 avril

Randonnée pédestre à Martigné - 11 km - « *FT Suzannais* »
Rendez-vous à 14h - Place de l'église de Martigné

Petite randonnée à Saulges

Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Sainte-Suzanne (Camping)

Samedi 25 avril

20h30: salle Maxime-Létard - **Soirée "Bodega" - Ambiance festive** " *Harmonie Banda de Sainte-Suzanne* "

Réservation fortement conseillée au 06 11 47 43 84

Vendredi 1er mai - jour férié

Toute la journée: espace route d'Évron - vide grenier - " *Monsieur Marchand* "

Dimanche 3 mai

De 8h à 18h: Cité - **Les puces suzannaises** - brocante - " *commerçants* "

14h45: musée de l'auditoire - départ de la **promenade des moulins** - " *Association des Amis de Sainte-Suzanne* "

16h: salle Maxime-Létard - Concert conférence "**le trombone dans la musique contemporaine**" par Jean-Christophe Bergeron et Jean Michel Foucault - " *Association Musiques pour tous* "

Mercredi 6 mai

Randonnée pédestre au " Montaigu " - 9 km - « *FT Suzannais* » - Rendez-vous à 14h - refuge du Montaigu

Petite randonnée: Le Montaigu (circuit réduit) - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Sainte-Suzanne (Camping)

Vendredi 8 mai

11h: Place Ambroise de Loré - **Cérémonie du 70ème anniversaire de la victoire 1945** - " *commune* "

Samedi 9 mai

20h30: salle Maxime-Létard - "**La tribu des femmes**" Denis Péan/lojo Trio/Titi Zaro/Las Hermanas Caronni - **7 chanteuses musiciennes multi-instrumentistes** - 1ère partie avec le Conservatoire des Coëvrons - *3C saison culturelle* "

Dimanche 10 mai

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « *Association des Amis de Sainte-Suzanne* »

Jeudi 14 mai - Ascension

14h: salle Maxime-Létard - **Loto alimentaire** - " *Médiéville* "

Samedi 16 mai

de 21h à 01h: Musée de l'auditoire - **Nuit européenne des musées** - " *3C - musée et moulin* "

De 14h à 18h: Grand Moulin, hameau de la Rivière - **21èmes journées européennes des moulins et du patrimoine meulier** - *3C - Association des Amis de Sainte-Suzanne*

Dimanche 17 mai

De 14h à 18h: Grand Moulin, hameau de la Rivière - **21èmes journées européennes des moulins et du patrimoine meulier** - " *3C - Association des Amis de Sainte-Suzanne* "

16h30: salle Maxime-Létard - Hommage à Jean Déré - Expo, Concert exceptionnel, conférence - labellisé Centenaire - " *Musiques pour tous, 3C, Association des Amis de Sainte-Suzanne, Commune* "

Mercredi 20 mai

Randonnée pédestre à Vimarcé - 12 km - Rendez-vous à 14h - refuge du Montaigu - « *FT Suzannais* »

Petite randonnée: Vimarcé (circuit réduit) - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Vendredi 29 mai - Samedi 30 mai - Dimanche 31 mai:

Week-end " officiel " Fête des voisins

Dimanche 31 mai

16h: salle Maxime-Létard - **Duo " Alter Ego " Hélène Leloup et Clément Gélebart** - *Concert Récital de piano 4 mains* - " *Association Musiques pour tous* "